

Abbaye de *Saint Vincent du Mans*. Il étoit la veille au Vauxhall de la Foire de *Saint Germain* avec la Comtesse de Brionne, ne s'attendant guères au coup qui le menaçoit. Dès que le Duc de la Vrillere eut remis à ce Prélat la Lettre de cachet qui l'exiloit, il écrivit au Roi pour obtenir la permission d'aller voir sa mere en *Provence*; ce qui, dit-on, lui a été refusé. La disgrâce de l'Evêque d'Orléans vient de ce qu'il a engagé Madame Victoire à peindre au Roi les malheurs de l'Etat depuis l'absence du Duc de Choiseul, dont il est ami intime. L'Abbé de Foy, son Confident est exilé à la Chartreuse de *Beziers*. Le Roi a gardé jusqu'au 10 Avril la feuille des Bénéfices, dont le Duc de la Vrillere a été chargé, & le Contrôleur-Général a exercé la Direction des Oeconomats, où l'on assure qu'il manque plus de deux millions. Mais à présent les Oeconomats sont réunis au Contrôle-Général; & l'Archevêque de Rheims a la feuille des Bénéfices.

Sur ce que Mr. l'Archevêque de Paris fut mandé à *Versailles* dans les derniers jours de Mars, on croyoit que le Roi alloit lui confier la feuille des Bénéfices; mais c'étoit pour lui faire nommer un Confesseur à Mesdames de France à la place de feu l'Abbé Clement. Le Prélat a chargé de cette fonction le savant Abbé Bergier, célèbre par plusieurs excellens Ouvrages contre les Incrédules, dont nous avons fait mention de quelques-uns dans les articles littéraires de nos Journaux.

Le Chevalier de Vergennes, ci-devant Ambassadeur du Roi à *Constantinople*, vient d'être nommé pour aller résider avec le même caractère auprès du Roi de Suede. Le Marquis de Monteynard, Secrétaire d'Etat au Département
de